



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Acti vite XLS

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Acti vite XLS  
 Numéro du produit 289-1

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Désinfectant et nettoyant

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### Dangers physiques

Met. Corr. 1 - H290

###### Dangers pour la santé humaine

Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

###### Dangers pour l'environnement

Non classé.

###### Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xi;R38,R41.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

###### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

###### Mentions de mise en garde

**Acti vite XLS**

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Contient**

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), HYDROXYDE DE SODIUM, Quaternary Ammonium Compounds, Benzyl-C8-18-Alkyldimethyl, Chlorides

**Etiquetage des détergents**

< 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface non ioniques

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b>	<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: – Numéro d'enregistrement REACH: Polymer	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22. Xi;R41.
Eye Dam. 1 - H318	
<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b>	<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Met. Corr. 1 - H290	C;R35
Skin Corr. 1A - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
<b>Quaternary Ammonium Compounds, Benzyl-C8-18-Alkyldimethyl, Chlorides</b>	<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 68424-85-1 Numéro CE: 264-151-6 Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Met. Corr. 1 - H290	Xn;R21/22. C;R34. N;R50.
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Acute 1 - H400	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

## Acti vite XLS

### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### Ingestion

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

### Inhalation

Coughing, chest tightness, feeling of chest pressure.

### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

### Contact cutané

Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

### Contact oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants. Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

#### Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

#### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Acti vite XLS

### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

#### Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 2 mg/m<sup>3</sup>

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL

Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

#### Quaternary Ammonium Compounds, Benzyl-C8-18-Alkyldimethyl, Chlorides (CAS: 68424-85-1)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

## Acti vite XLS

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl chloride (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Use appropriate hand lotion to prevent defatting and cracking of skin. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide.

#### Couleur

Claire (ou pâle). Paille.

#### Odeur

Faible.

#### Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

#### pH

pH (solution concentrée): ~ 13.1 pH (solution diluée): ~ 11.5 @ 1%

#### Point de fusion

~ 0°C

#### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100 @°C @ 760 mm Hg

#### Point d'éclair

Non applicable.

#### Taux d'évaporation

Non disponible.

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

#### Pression de vapeur

Non applicable.

#### Densité de vapeur

Non applicable.

#### Densité relative

~ 1.066 @ 20°C

#### Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

#### Coefficient de partage

Non disponible. : < 0

#### Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

#### Température de décomposition

Non disponible.

## Acti vite XLS

### Viscosité

~ 1 cSt @ °C

### Propriétés comburantes

Non applicable.

### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

## 9.2. Autres informations

### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 1 g/litre de COV.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

##### ETA orale (mg/kg)

19.164,93900969

#### Toxicité aiguë - cutanée

##### ETA cutanée (mg/kg)

156000.0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

#### pH extrêmes

. Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali.  $\geq 11,5$  Corrosif

#### Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

#### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

#### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

#### Contact cutané

Irritant pour la peau. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

#### Contact oculaire

## Acti vite XLS

Risque de lésions oculaires graves.

### Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit est corrosif. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

### Voie d'exposition

Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

### Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

### Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### Considérations médicales

Affections cutanées et allergies.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

---

### Écotoxicité

Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days. The product does not contain organically bound halogen.

#### 12.1. Toxicité

##### Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

##### Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

##### Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

##### Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

##### Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### Persistance et dégradabilité

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

##### Coefficient de partage

Non disponible. : < 0

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

---

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

## Acti vite XLS

### Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Étiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Étiquette IMDG	
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	
Étiquettes de transport	



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alkalis
EmS	F-A, S-B
Code de consignes d'intervention d'urgence	2R
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et



## Acti vite XLS

### d'environnement

#### **Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

#### **Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

#### **Listes pour la santé et l'environnement**

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

#### **Classification de danger pour l'eau**

WGK 2

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

## **SECTION 16: Autres informations**

---

### **Information générale**

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### **Commentaires sur la révision**

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 9/01/2015

**Révision** 1

**Numéro de FDS** 20995

**Statut de la FDS** Approuvé.

### **Phrases de risque dans leur intégralité**

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### **Mentions de danger dans leur intégralité**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.